

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 5

Artikel: Une dégustation
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

O ! tour d'Ouchy ! tour bien aimée,
Toi qu'un évêque avait fondée
Avant que Pierre eut fait Chillon !
Je vois bien dans l'Occident sombre
Se détacher à travers l'ombre
Le sommet de ton vieux donjon !
Pourtant ta voix reste endormie.
Réponds-moi, solitaire amie,
Ne sois pas muette à toujours !
La nuit nous couvre de ses voiles,
Chantons en face des étoiles
Le souvenir des anciens jours !

DEUXIÈME VOIX
(*Tour d'Ouchy*).

Tu peux chanter, Chillon ! Ce siècle te révère,
Toi dont les murs sont triomphants ;
Toi qui garde encor des instruments de guerre
Et dont le pied touche au Léman !
Tu te plains du présent, mais le présent t'honore !
Mais moi, méprisé chaque jour,
Je vois la même main qui l'orne et te décore
Insulter à ma vieille tour.
Je voudrais avec toi, dressé vers le nuage,
Etre belle comme au vieux temps,
Et pour le batelier, perdu pendant l'orage,
Servir de phare bienfaisant.
Mais l'homme a mutilé ma taille droite et fière ;
J'ai vu des maçons ignorants,
Contre mes murs vieillis où serpentait le lierre,
Appuyer des toits insolents.
Ces murs où résonnait le pas des hommes d'armes,
Où le hibou pleurait le soir,
Sont la chambre à coucher de quatre ou cinq gendarmes !
Et j'ai vu dans mon désespoir
Une triste maison m'enlever la lumière,
M'étreindre sous ses vils moellons,
Et des volets vernis cacher mes meurtrières !
J'ai subi les derniers affronts !
Et ces hommes d'hier qui vivront quelques heures,
Qui méprisent mes six cents ans,
Ils bâtissent ici de splendides demeures
Comme s'ils disposaient du temps !
J'en souris de pitié : architectes, manœuvres,
Entassez le marbre et le fer !
Hâtez-vous de finir ! dans cinq cents ans votre œuvre
Souffrira ce que j'ai souffert !
Vos salons qu'aujourd'hui vous trouvez magnifiques
Seront détruits ou lézardés ;
Quelques tas de débris resteront des portiques
Que votre main avait sculptés !
Moi je serai debout ! Vous serez en poussière !
Ah ! délivrez la vieille tour,
Sinon, vos petits-fils, imitant leurs grands-pères,
Mépriseront votre œuvre un jour.

PREMIÈRE VOIX
(*Chillon*).

Oh ! vous, puissants du monde ! écoutez les prières
Que la tour, qui jadis a protégé vos pères,
Elève dans la nuit !
Dégagez-la ! gardez comme un noble héritage
Ses restes vénérés et mutilés par l'âge !
N'outragez plus son front vieilli !

Votre palais est beau ; le site est magnifique !
Que, parmi tant d'éclat, monument historique,
La vieille tour se dresse et montre le ciel bleu ;
Et les enfants rêveurs touchant ses vieilles pierres,
Demanderont parfois étonnés, à leurs pères,
D'où vient ce doigt géant qui semble montrer Dieu !

Laissez la vieille tour orner le paysage,
A été des splendeurs de votre Beau-Rivage ;
Elle rendra pensif le spectateur charmé ;
Et, vestige d'un temps où nous étions esclaves,
Qu'elle montre aux Vaudois, maintenant sans entraves,
Ce qu'était cette terre avant la liberté. P. C.

Une dégustation.

Il ne faut point confondre la dégustation avec le goût. Le goût nous fait simplement connaître les saveurs principales des corps; par lui nous constatons, d'une manière générale, qu'une chose est douce, salée, sucrée, amère, acide, etc.

La dégustation, au contraire, est l'exercice fait avec attention, dans le but de nous bien rendre compte de la saveur du corps que nous goûtons, et d'en avoir une idée exacte. Car il est des saveurs mixtes, peu prononcées, qu'on ne distingue que par une grande habitude. Un buveur d'eau expérimenté, par exemple, reconnaîtra sans peine s'il boit de l'eau de puits, de fontaine ou de rivière. Il est vrai de dire que cette spécialité est peu commune dans le canton de Vaud, où les connaisseurs en vins sont infiniment plus nombreux.

Toutes les parties de la bouche ne sont pas également qualifiées pour percevoir les saveurs; aussi, pour bien déguster, dès qu'une substance, un liquide a été placé sur la langue, il faut que celle-ci s'applique fortement contre le palais et se promène dans les diverses parties de la cavité bucale. Mais ce n'est point le palais qui goûte dans ce moment, c'est la langue qui, en s'y appliquant, comprime et excite par le frottement l'action des papilles nerveuses, ces petites aspérités de sa surface, qui président au sens du goût.

Un marchand de vins ayant l'habitude de déguster les produits de la vigne, reconnaît bientôt l'âge, le cru, les qualités d'un vin, sans consulter personne, témoin ce fait qui s'est passé dernièrement à Lavaux :

Deux frères venaient d'hériter la fortune d'un vieil oncle, qui comprenait entr'autres, une cave des mieux approvisionnées. Il y avait là un cellier où s'entassaient, depuis nombre d'années, des milliers de bouteilles, et des vases contenant des vins de choix, parmi lesquels un petit ovale, qui paraissait avoir été l'objet de soins tout particuliers.

L'indication de l'année et du cru était inscrite à la craie blanche derrière le vase, et par conséquent invisible depuis le couloir.

Les héritiers, feignant d'ignorer complètement l'année et la provenance, se firent un malin plaisir d'appeler les deux plus fins connasseurs de l'endroit, dans le but, disaient-ils, de pouvoir taxer ce tonneau, en vue du partage.

Les dégustateurs procédèrent alors avec tout le sérieux que ces spécialistes mettent à ce genre d'opération.

— C'est un bien bon vin, dit l'un d'eux, après avoir roulé quelques gorgées.... je ne crois pas me tromper.... c'est du Treytorrens, 70.

Puis, passant le verre à son voisin :

— Excellent, dit celui-ci. L'Ami François a rai-
son ; c'est bien du 70 de Treytorrens.

Tous les deux étaient d'accord sur ce point.

Mais le premier, goûtant à nouveau, et se livrant à ses réflexions, ajouta, après un moment de silence :

— C'est curieux, il a un petit goût de fer.

— Non, dit l'autre, en faisant claquer sa langue... c'est plutôt un goût de cuir.

— Non, de fer.

— Non, de cuir.

De là une discussion assez longue dans laquelle la question d'amour-propre était pour beaucoup.

Mais comme il n'y avait pas moyen de savoir qui avait raison, on se sépara après avoir vidé de nombreux verres qui ne firent qu'accentuer les affirmations divergentes des dégustateurs.

La question en resta là pour le moment. Huit jours plus tard, le vin fut partagé et mis en bouteilles. — Qu'est-ce que les propriétaires trouvèrent au fond du tonneau?... Devinez; je vous le donne en mille

Une grosse clef rouillée, à laquelle était attachée une lanière de cuir.

Les deux héritiers se regardèrent et exclamèrent à la fois : « Ils avaient tous les deux raison !! »

L. M.

M. Edouard Pailleron.

La réception, toute récente, de M. Pailleron, à l'Académie française, a fait événement dans le monde lettré, et a fourni le sujet de nombreux articles biographiques sur l'auteur du *Mur mitoyen*, du *Monde où l'on s'amuse*, du *Monde où l'on s'ennuie* et d'autres œuvres dramatiques qui ont fait sa réputation.

Les lignes suivantes sont détachées d'un article publié à ce sujet, par M. Paul Bosq.

« M. Pailleron est né à Paris; après avoir passé par le collège et une école spéciale de St-Mandé, il se destinait à l'école navale; à seize ans, il y fut reçu, mais n'y entra pas.

On voulut en faire un avocat; il commença son droit, et, à dix-huit ans, entra chez un notaire qui avait pour « principal » M. Templier, aujourd'hui directeur de la librairie Hachette.

Du notaire, il va chez un avoué, excelle dans l'art de conduire une périssoire et, entre deux régates, se fait recevoir avocat; il plaide, voit son client condamné, s'en console aisément, mais ne revêt plus la robe, qu'il échange contre l'uniforme de dragon; tient garnison à Bauvais, se lasse de la vie de caserne, achète un remplaçant et le présente à son colonel.

— Je n'en veux pas; il est trop grand ! s'écrie celui-ci à la vue d'un colosse alsacien.

— Prenez-le toujours, mon colonel, vous en ferez deux.

Sur ce mot, il quitte le régiment et se sauve dans les bois; la forêt de Fontainebleau le voit errer avec des caravanes de peintres; peu de mois après, il parcourt l'Algérie avec Beaucé, qui fait son portrait en bédouin, assublé d'un burnous et magistralement campé sur un cheval arabe. Il ne revint du désert que pour courir en Italie et, de là, va où sa fantaisie le pousse.

Aujourd'hui, il est plus sédentaire, mais il aime toujours les grands bois et la mer. Enragé chasseur, nageur intrépide, passionné pour la marche et tous les exercices du corps, il apparaît fort et robuste sous ses vêtements un peu flottants. Sa personne est alerte, sa taille bien prise; le visage est mâle, le regard droit et franc. Les cheveux, qu'il porte longs et rejetés en arrière, découvrent un front large, la barbe blonde s'allonge en deux pointes et encadre une bouche spirituelle. »

Les orateurs qui n'en finissent pas.

Rien n'est plus goûté qu'un discours simple, concis, sobre d'images et de boursouflures. Malheureusement, quelques orateurs ne se bornent pas toujours à cette tâche modeste, à quelques paroles *bien senties*, comme on dit. Chose à remarquer, ce sont les improvisateurs qui sont les plus verbeux; ils vont d'autant plus loin que la rhétorique ne connaît pas de frontières, et ils sont d'autant mieux écoutés, qu'on croit toujours qu'ils vont finir.

Une semblable profusion est hors de saison et manque son but. — L'attention publique est prompte à se lasser. Un prédicateur de village prêchait l'éloge de saint François de Sales. La petite église dont il occupait la chaire était comble; la chaleur était excessive, la lassitude immense, et pourtant, le Lacordaire rustique n'en finissait pas.

« Messieurs, disait-il, pour rendre justice à ce grand saint, pour tenir compte de ses vertus, pour vénérer son dévouement, pour apprécier convenablement la pureté de sa vie, pour lui donner le rang qu'il mérite dans la pléiade des bienheureux, pour figurer à vos yeux sa gloire légitime, sa juste récompense, où le mettrons-nous, ce grand saint, pour qu'il soit bien placé ?

- » Le mettrons-nous parmi les chérubins ?
- » Le mettrons-nous parmi les anges ?
- » Le mettrons-nous parmi les dominations ?
- » Le mettrons-nous parmi les martyrs ?
- » Le mettrons-nous aux pieds de la Vierge ?
- » Le mettrons-nous à la droite du Seigneur ?

— Monsieur le curé, interrompit en se levant un paysan exténué, si vous ne savez pas où le mettre... prenez ma chaise... car je m'en vas ! ! ...

Les hivers.

On s'étonne, et à juste titre, de la douceur de la température dont nous jouissons actuellement. Les chroniques nous citent cependant des exemples plus frappants encore, soit pour la France, soit pour notre pays.

En 1172, la douceur de l'hiver permit aux bois de verdoyer; les oiseaux couvèrent et eurent des petits en février.

L'année 1289 n'eut pas d'hiver.

En 1421, les arbres fleurirent en mars et la vigne en avril. Les cerises mûrissent en avril et les raisins en mai.

En 1538, les jardins étaient couverts de fleurs en janvier.